



“Se Retrouver, Se Souvenir, S’Entraider”

Le 01 août 2022

## **CONVOCATION – NOTE**

1) Les adhérents de l’ANFMC section “EST” sont convoqués à l’Assemblée Générale qui aura lieu **le samedi 15 octobre 2022 à 10h30** à Arc-et-Senans - Salle de la Mairie (25610) suivi d’un apéritif offert par la section Est.

Elle sera précédée d’un hommage à **09h30** à la mémoire du QM Fusilier Marin Pierre PETITJEAN, Mort pour la France en Algérie le 16 août 1959 dans le Djebel Bou Lerhfard, et d’une cérémonie militaire avec dépôt de gerbe au Monument aux morts à **10h00**.

A **12h30** un déjeuner sur place réunira les personnes présentes à l’Hôtel Restaurant 3★ Le Relais d’Arc & Senans 9 Place de l’Eglise - ☎ 03 81 57 40 60 et [contact@relaisdarcetsenans.fr](mailto:contact@relaisdarcetsenans.fr) (capacité de 7 chambres - jusqu’à 17 personnes).

La seconde structure hébergente sur place également qui vous est indiquée l’Hôtel 3★ de la Saline Royale, Grande Rue - ☎ 03 81 54 45 17, vous propose ses services le vendredi et le samedi soir avec restauration. Les réservations restent à votre initiative propre et seront effectuées par vos soins directement.

*Situé entre Doubs et Jura et à seulement 40 km de Besançon et 200km de Lyon, l’hôtel de la Saline royale, avec ses 31 chambres classées 3 étoiles et ses dortoirs vous offriront le privilège de séjourner au cœur même d’un monument historique classé au patrimoine mondial de l’UNESCO.*

*Les chambres individuelles, doubles, twins et triples sont équipées d’une salle de bain privative (avec douche ou baignoire), un coin bureau, wi-fi libre d’accès, chauffage, téléphone. Certaines chambres peuvent avoir un accès difficile pour les personnes à mobilité réduite et/ou malvoyante (mezzanine). N’hésitez pas à apporter cette précision lors de votre réservation.*

Dans la fiche d’inscription ci-jointe, il vous est demandé de préciser quelle structure conseillée ci-avant a retenu votre choix.

Le paiement comptant de votre participation au déjeuner de l’AG (**30 €** par personne, boissons comprises) devra accompagner la fiche d’inscription renseignée.

**Le chèque à l’ordre de l’ANFMC-Section EST et votre fiche d’inscription devront parvenir impérativement avant le 14 septembre 2022** à notre trésorier Michel FRID - 72 Route de Varennes 71410 Dommartin-Les-Cuiseaux – 03 85 75 53 71 et 06 13 18 08 82 - [frid.michel@orange.fr](mailto:frid.michel@orange.fr)

**IMPORTANT : Compte tenu des délais imposés par le restaurateur, les adhérents qui se désisteraient après le 14 septembre, ne pourront prétendre qu’à un remboursement partiel de 50% de la totalité de leur participation annoncée.**

2) Organisation du vote :

**Tout adhérent votant doit être à jour de sa dernière cotisation, celle de 2023 étant payable le jour de l'Assemblée Générale.**

**Certains retardataires sont invités à bien vouloir régulariser leur cotisation 2021 dès que possible.**

Le vote par procuration est admis. Chaque membre adhérent a la faculté de se faire représenter par un mandataire de son choix en l'occurrence un membre de la section d'appartenance auquel il remet ou transmet un Pouvoir dûment rempli et signé (à l'exclusion des membres sympathisants qui ne peuvent voter). Le formulaire utile est joint à la présente convocation. Conformément aux statuts, le vote se fait à main levée et à la majorité simple.

Chaque mandataire ne peut cumuler plus de 2 pouvoirs. Les pouvoirs recueillis seront remis à l'AG à notre secrétaire. Ils peuvent également lui être adressés numérisés [j.cire@orange.fr](mailto:j.cire@orange.fr)

Conformément aux statuts, le bureau est démissionnaire et se représente. Les volontaires à une candidature peuvent se faire connaître auprès du Président de la section EST **avant le 23 septembre 2022.**

Notre adhérent Jean-Claude Duvivier est, pour sa part, candidat à la fonction de délégué du Secteur "Alsace-Lorraine".

-----

### **PROGRAMME DE PRINCIPE – DEROULEMENT**

#### **Vendredi 14 octobre**

Arrivée aux hôtels pour les premiers participants. Dîner sur place possible (contacter votre hébergeur)

#### **Samedi 15 octobre**

Arrivée à partir de 09h00 devant le cimetière d'Arc-et-Senans et préparation de la cérémonie.

**09h30** Hommage à la mémoire du QM Fusilier Marin Pierre PETITJEAN, fleurissement de sa tombe.

**10h00** Cérémonie militaire avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts,

#### **10h30-10h45 AG : Salle de la Mairie suivi d'un apéritif offert par la Section Est.**

Mot d'accueil du Président - Minute de silence - Compte Rendu d'Activités - Rapport Financier et Coopérative. Election du Bureau - Informations de la Section.

Règlement des cotisations 2023 (cotisation inchangée de 25 € et 11 € pour les veuves) ;

**12h30-15h00** Déjeuner sur place à l'Hôtel Restaurant "Le Relais"

**15h00-18h00** Possibilité de visiter la Saline Royale en prenant contact directement avec l'EPCC Saline Royale - Grande Rue, 25610 Arc et Senans - ☎ 03 81 54 45 00 - <https://www.salineroyale.com>  
Quartier libre à l'issue pour ceux qui prolongeraient ou pas leur séjour.

*En vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de vous revoir. Bien amicalement à tous.*

Jean-Paul PILLOUD  
Président de l'ANFMC-section EST  
*Signé : Pilloud*

AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS - SECTION EST  
Siège 24 Avenue de Corton cixex 51 - 21550 LADOIX SERRIGNY  
Président : Jean-Paul PILLOUD - 03 80 26 48 90 - e.mail [jpilloud@wanadoo.fr](mailto:jpilloud@wanadoo.fr)



*“Se Retrouver, Se Souvenir, S’entraider”*

ASSEMBLEE GENERALE à ARC-ET-SENANS (25610)

**le samedi 15 octobre 2022**

**FICHE DE VOTE PAR PROCURATION**

Je soussigné (e) (Nom, Prénom) :

demeurant à :

donne pouvoir à (nom, prénom) :

pour me représenter et prendre part au (x) vote (s) en mon NOM lors de l'assemblée générale ordinaire de l'ANFMC section EST du **samedi 15 octobre 2022** qui se tiendra à Arc-et-Senans (25610)

Date et signature  
(précédée de la mention “Bon pour Pouvoir”)

AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS - SECTION EST  
Siège 24 Avenue de Corton cidex 51 - 21550 LADOIX SERRIGNY  
Président : Jean-Paul PILLOUD - 03 80 26 48 90 - e.mail [jpilloud@wanadoo.fr](mailto:jpilloud@wanadoo.fr)



“Se Retrouver, Se Souvenir, S’Entraider”

**ASSEMBLEE GENERALE à ARC-ET-SENANS (25610)**  
**Salle de la mairie - 9, Place de l’Eglise**

**le samedi 15 octobre 2022 à 10h30**

**FICHE D'INSCRIPTION à renvoyer impérativement avant le 14 septembre**

accompagnée de votre chèque de règlement, du montant de **30 € par personne**, boissons comprises, à l'ordre de l'ANFMC section EST, et à faire parvenir à notre trésorier Michel FRID - 4B 72 route de Varenne - 71410 Dommartin-Les-Cuseaux- @ [frid.michel@orange.fr](mailto:frid.michel@orange.fr) ☎ - 06 13 18 08 82 et **03 85 75 53 71**.

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** ..... **Code postal** : ..... **Ville** : .....

☎ **Fixe**: ..... ■ **Portable** : ..... @ .....

\* **Heure d’Arrivée le vendredi 14 octobre 2022** : .....

*Un diner sur place est laissé à votre initiative propre*

Hébergement choisi à Arc-et-Senans :	
<input type="checkbox"/> Hôtel Restaurant 3★ ‘Le Relais d’Arc & Senans’ - 9 Place de l’Eglise	<input type="checkbox"/> Nbre de personnes
<input type="checkbox"/> Hôtel Restaurant 3★ ‘de la Saline Royale’- Grande Rue	

\* **Arrivée le samedi 15 octobre 2022**

Assistera au déjeuner <input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Nombre de personnes
Participation à la visite de la Saline <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Nombre de personnes
(contacter EPCC Saline Royale - Grande Rue, 25610 Arc et Senans - ☎ 03 81 54 45 00 - <a href="https://www.salineroyale.com">https://www.salineroyale.com</a> )	